

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ST LAGER BRESSAC

Séance du 26.03.2024

Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

<p><u>Date de la convocation</u> 19.03.2024</p> <p><u>Date d'affichage</u> 27.03.2024</p> <p><u>Objet de la Délibération</u> Achat ordinateur</p>	<p><i>L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six mars</i></p> <p>A dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de A. BERNARD</p> <p>Présents : ASCARI S. / CHEVAT L. / LEOUZON P. / ROUSSON L. / STOFFT N. / VINCENT J. / R. PELLEGRIN / RIOU J. / BARDINE L / TEILHAS-BALME V.</p> <p>Excusés : BAUDRAND M. / ROBERT G. / GRANDJEAN L</p>
--	---

L'ordinateur principal du secrétariat présente des signes de fatigue, plusieurs intervenants ont récemment apporter des améliorations (mémoire ou autres pièces) mais les logiciels demandent de plus en plus de capacité et il convient d'installer le nouveau logiciel Windows Pro 11 et un nouvel onduleur.

Un devis est proposé par NUMERIAN pour un montant de 948.79 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- Décide d'engager cette somme de 948.79 € pour changer l'ordinateur principal
- Charge le maire de signer ce devis
- Inscrit cette dépense au budget communal 2024

Ainsi fait les jours, mois et an ci-dessus indiqués.

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie certifiée conforme,

Alain BERNARD

Maire de SAINT LAGER BRESSAC

